



Délégation
Académique
Numérique
Educatif

Académie de Nice

FAIRE ENTRER
L'ÉCOLE DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE
#EcoleNumerique



Service TACIT

Testing Adaptatif pour la Compréhension de l'Implicite dans les Textes

Animateur DANE : Pierre Estrate

Logiciel d'évaluation et de remédiation aux difficultés de compréhension en lecture liées à l'implicite du texte.

Éditeur : Université Rennes 2

Concepteurs : Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication (Psychologie Expérimentale, Psychologie du Développement, Psychologie Différentielle et Psychologie Sociale).

Partenaires : universités Rennes 1 et Rennes 2, de Bretagne-Valorisation, de la région Bretagne, des fonds FEDER européens et de Rennes Métropole

Conditions d'inscription : posséder une adresse mail académique, compter 35,01€ par classe et par année scolaire

Protocole d'inscription :

- professeur « isolé » : création d'un compte enseignant
- établissement : création d'un compte établissement ; génération d'un code établissement qu'utilise chaque professeur de l'établissement souhaitant créer un compte enseignant.

Cible : élèves éprouvant des difficultés de compréhension. Ensemble des élèves scolarisés en école élémentaire (à partir du CE1), en collège, voire en lycée. Usage en prévention, évaluation ou remédiation par des enseignants et des enseignants spécialisés.

Contenu : tutoriel (diaporama) avec captures d'écran : <https://tacit.univ-rennes2.fr/login/decouvrir>

- Interface logicielle accessible en ligne, sur Internet.
- 1000 exercices (QCM) répartis en 10 niveaux de difficulté pour les élèves du CE1 à la 3e
- Un **module d'évaluation avec suivi en temps réel** de l'avancement des élèves,
- Un **module d'entraînement** proposant deux modes bien distincts : le **mode autonomie** ou le **mode tutoré**,
- La possibilité de séances en **classe entière, en groupes de niveau, ou en groupes de soutien** (ou découloignement ; élèves de plusieurs classes différentes),
- Des livrets d'entraînement adaptés à l'âge et au niveau scolaire et des **options paramétrables** sur les exercices,
- Un **suivi du niveau de compréhension des élèves et des graphiques de résultats détaillés** (individuels ou pour la classe entière),
- Une aide contextuelle dynamique permettant une prise en main aisée du logiciel.

Potentiel (à vérifier par expérimentation en établissement)

a- les plus :

- création de compte très facile, paiement adapté à un établissement scolaire
- ergonomie bien pensée
- suivi des élèves particulièrement avancé, tenant compte de la personnalisation des rythmes individuels de progression
- lien avec le socle des compétences

b-les moins :

- jusqu'où va le degré d'implicite, spécifiquement pour les élèves en difficulté au collège ?
- une interface et des identifiants de plus à gérer. Intégration possible à l'ENT ?

Licence d'utilisation :

« Les informations saisies sur TACIT sont enregistrées sur notre serveur et ne sont pas diffusées à des tiers. Les données recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement statistique anonyme, à des fins de recherche scientifique. Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez à tout moment de la possibilité de faire effacer du serveur toutes les informations que vous y avez déposées.

Article 5 - ETENDUE DES DROITS CONCEDES

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, un droit d'utilisation de l'Interface Web pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Le Licencié est autorisé à utiliser l'Interface Web, à l'exclusion de toute utilisation à des fins commerciales, étant ci-après précisé que cela comporte uniquement l'affichage et l'exécution de l'Interface web sur tout ordinateur.

Ce droit d'utilisation n'autorise l'affichage et l'exécution de l'Interface Web que pour une Classe.

Article 6 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Concédant est détenteur des droits patrimoniaux sur l'Interface web. Toute utilisation de l'Interface Web est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Concédant a choisi de diffuser son oeuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de l'Interface Web.

Article 7 – OBLIGATIONS DU LICENCIE

Conformément à la législation et aux directives de la CNIL, il est de la responsabilité du Licencié d'informer les responsables légaux des Utilisateurs mineurs de l'utilisation qui est faite de l'Interface web dans leur programme pédagogique. »